

# Conseil municipal du 11 juin 2020

## Compte-rendu

### Budget prévisionnel 2020

#### ■ Budget principal

##### FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement s'élève en prévision à **623 556 €**.

##### - Dépenses

###### • **Charges à caractère général (114 200 €)**

Diminution des charges à caractère général (-13367 €) dans le cadre de recherche de contrats adaptés (eau, électricité, téléphone), de la révision de contrats de maintenance et d'entretien, du suivi rigoureux de nos politiques d'achat et de consommation.

###### • **Charges de personnel (232 438 €)**

Charges de personnel 2020 comparables à 2019.

###### • **Autres charges de gestion courante (138 000 €)**

Légère baisse des charges de gestion courante comparativement à 2019 (-3844 €)

###### • **Charges financières (11 710 €)**

Diminution des charges financières par rapport à 2019.

##### - Recettes

###### • **Atténuation de charges (26 000 €)**

Recettes liées au remboursement du congé maladie d'une agent.

###### • **Vente de produits (32 132 €)**

Diminution des recettes comparativement à 2019.

###### • **Impôts et taxes (296 743 €)**

Le produit de la fiscalité directe locale inscrit (223 000 €) est calculé sans modification des taux d'imposition (11,99 % pour la taxe d'habitation, 16,34 % pour le foncier bâti, 49,26 % pour le foncier non bâti).

###### • **Dotations de l'Etat et participations (231 100 €)**

##### INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement s'élève en prévision à **400 500 €**.

Le budget d'investissement 2020 comprend:

- Le programme d'aménagements routiers (travaux de voirie, opérations de sécurisation routière, signalisation verticale et horizontale, plan de jalonnement); aménagement de la voirie autour du centre multiactivités.
- Acquisition de matériels de voirie (petits matériels)
- Les travaux/équipements sur bâtiments: salle polyvalente (création d'un hall d'accueil, accessibilité tout public, création d'un bloc sanitaire et d'un espace de rangement) mairie (travaux de

peinture, aménagement d'une petite salle de réunion), église et chapelle (restauration des vitraux de la chapelle Saint-Pierre, peinture, menuiserie, éclairage)

- Base de loisirs (installation de nouveaux jeux) ;
- Refonte du site internet

Réaménagement de la salle polyvalente : coût des travaux de 85 980 €. Demande de subvention de 34556 € auprès de l'Etat au titre du Contrat de Ruralité.

Restauration des vitraux de la chapelle Saint-Pierre : 11 206 €. Demande de subvention auprès de la Région Bretagne pour un montant de 5603 €. Travaux de restauration confiés à l'entreprise « Vitraux Ar Vro » (Solène Bellion)

## ■ Budgets annexes

### • Budget Centre de Découverte

Travaux de structure et d'équipement pour répondre aux attentes des usagers : remplacement de l'ensemble du mobilier et de la literie, révision de l'installation de sécurité et du chauffage, changement de portes et de fenêtres, aménagement des espaces extérieurs.

Coût global de l'opération : 78 000 € hors taxes. Demande de subvention auprès de l'Etat au titre du Contrat de Ruralité pour un montant de 31200 €.

### • Budget Service d'Eau

En 2020, travaux sur réseaux.

### • Budget Restauration scolaire

En 2020, impact de la crise sanitaire.

### • Budget Spanc (assainissement non-collectif)

### • Budget Hameau de Ménez-Bris

35 lots. Dernier lot vendu en 2020.

### • Budget Hameau du Goyen

4 lots. 1 lot à vendre.

### • Budget Hameau de Ranyéré

6 lots. Dernier lot vendu en 2020.

## Composition des commissions municipales

### • Commissions municipales

-Commission de développement local (commission plénière : ensemble des élus)

-Commission des finances (commission plénière : ensemble des élus)

-Centre Communal d'Action Sociale -CCAS (5 élus) : Myriam Le Berre, Marie-Hélène Péron, Virginie Le Berre, Martine Darchen, Fabien Celton.

-Commission Travaux (6 élus) : René Souben, Anthony Faillard, Raphael Le Brun, Fabien Celton, Tanguy Bariou, Annick Duquesne ;

-Commission d'appels d'offres (CAO) : 3 titulaires : Martine Darchen, René Souben, Annick Duquesne ; 3 suppléants : François Le Gall, Tanguy Bariou, Anthony Faillard.

-Commission Ecole (3 élus) : Marie-Renée Le Corre, Fabien Celton, Anthony Faillard

-Commission Bibliothèque (3 élus) : Martine Darchen, Marie-Hélène Péron, Myriam Le Berre.

### **3/Représentations**

-Association Familles Rurales (1 élu) : Marie-Hélène Péron

-ADMR du Goyen (1 élu) : Myriam Le Berre

-Association de maintien à domicile (SSIAD) : Marie-Hélène Péron

-Conseil d'établissement Kan Ar Mor : 1 titulaire : Annick Duquesne / 1 suppléant : René Souben.

-Correspondant Prévention Routière (1 élu) : Raymond Bétrom

-Correspondant Défense (1 élu) : Bernard Le Gall

-Délégué CNAS (1 élu) : Marie-Hélène Péron

-Délégués au SDEF : 2 élus titulaires : René Souben, Raphael Le Brun / 2 élus suppléants : François Le Gall, Tanguy Bariou.

### **Subventions aux associations**

Attribution des subventions 2020 aux associations locales et intercommunales. Les subventions des associations à caractère social, caritatif ou humanitaire sont instruites et votées par le CCAS.

#### **Associations locales :**

APEL Ecole St Pierre de Mahalon : 1 500 €

OGEC Ecole St Pierre de Mahalon (garderie) : 3 500 €

Familles Rurales Mahalon – Confort-Meilars (transport scolaire) : 3 000 €

Club du Goyen : 200 €

ES Mahalon-Confort : 1 220 €

Randonnées de l'Amitié : 350 €

Mahalon Gym : 300 €

BadMahalon : 300 €

FNACA Mahalon – Confort-Meilars : 75 €

Société de chasse de Mahalon : 230 €

Société de chasse de Stang Vras : 50 €

#### **Associations intercommunales :**

Handball Club du Cap-Sizun : 50 €

Tennis Club du Cap-Sizun : 30 €

Groupe des Bruyères : 50 €

Rederien du Cap : 50 €

SNSM Audierne : 150 €

APPAN (abeille noire) du Cap-Sizun: 50 €

Voix du Van (Chorale): 50 €

Jeunes Sapeurs Pompiers Volontaires: 50 €

**Etablissements scolaires (projets pédagogiques) : 8 € par élève et 15 € par apprenti de la commune :**

Ecole ND de Roscudon, Pont-Croix : 48 €

Ecole primaire Henri Matisse, Pont-Croix : 16 €

Ecole Saint-Anne Audierne: 16 €

Collège Lamennais, Pont-Croix : 168€

Maison Familiale Rurale, Elliant : 15 €

### **Indemnités des élus**

Maire : 40% de l'indice brut 1027 de la fonction publique ; adjoints : 8, 25 % ; Pour les autres élus, frais de déplacement pour assister aux différentes réunions à l'extérieur de la commune.

### **Questions diverses**

- Etang de Poulguidou : accord du conseil municipal sur la convention foncière proposée par le Département, nouveau propriétaire de l'étang. 4 élus désignés pour suivre ce dossier : Marion Claquin, François Le Gall, René Souben, Martine Darchen.
- Visite des équipements communaux par les élus le jeudi 25 juin.